



Avant la réforme: l'accompagnement des élèves

publié le 08/12/2015

L'accompagnement personnalisé sera un des points forts de la réforme du collège qui se mettra en place à la rentrée 2016.

Dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire, pour améliorer la maîtrise de l'oral, de l'écrit, le collège a engagé l'accompagnement personnalisé dès cette année.

Le collège est reconnu, une nouvelle fois, comme expérimental et innovateur, ce qui lui vaut le soutien du rectorat par le CARDIE (centre académique recherche-développement, innovation et expérimentation), comme le montre l'article suivant :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/meip/spi...>

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.